

ou à Rome, ils restent « cancre» comme devant ». J'en ai connu qui revenaient d'Europe où leur éducation avait coûté des sommes considérables et qui étaient fort inférieurs en science et en capacité aux élèves sortant du plus pauvre de nos collèges. Ils avaient, par exemple, un vernis qu'on néglige trop ici, — la correction du langage usuel. Pour être superficiel, cet avantage extérieur n'en est pas moins frappant. Il s'est fait sous ce rapport depuis quelques années de réels progrès dans nos institutions. C'est une affaire d'habitude ; il n'y a qu'à veiller sur sa langue pendant quelques mois.

Mais le langage plus ou moins châtié ne constitue ni la science, ni l'absence de science.

Les connaissances solides se jugent à d'autres signes. Et ce sont ces connaissances fondamentales que nos collèges inculquent aux jeunes gens et qui rendent ces derniers aptes à entrer dans les professions libérales. »

GUSTAVE LAMOTHE,

Avocat.

Il est difficile de donner une réponse plus judicieuse.

Notre enseignement classique tel qu'il est, ne laisse pas trop à désirer, puisque tous ceux qui ont le talent et l'amour du travail réussissent à se distinguer dans la carrière qu'ils ont embrassée.

Dans tous les cas, il vaut certainement celui de nos concitoyens anglais, comme le dit M. Lamothe.

Sans doute, il n'a pas encore atteint le maximum de perfection dont il est susceptible ; ce qui n'a pas lieu d'étonner quand on ne perd pas de vue le fait que la plupart de nos collègues ne comptent que cinquante ans d'existence et sont pauvres. Mais, la base de notre enseignement classique, sauf quelques légères modifications, doit rester la même.

Il nous a fait plaisir de constater que les réponses données à cette importante question, par un certain nombre de professionnels, et publiées par le *Monde*, font contraste avec les philippiques débitées pendant la campagne encore récente contre nos maisons d'éducation. Le ton, en général, n'est ni criard ni malveillant. Aussi, personne ne récriminera, bien qu'il soit impossible d'admettre la justesse de toutes les appréciations.

D. G.

La Basilique de Saint-Antoine de Padoue

Quand saint Antoine fut canonisé, il y eut tant de miracles sur son tombeau qu'on résolut de construire une église capable de recevoir les pèlerins.—Pendant la construction, le féroce tyran Eccelin s'empara de la ville ; tout fut arrêté.—Une croisade, prêchée par le Pape, vint, avec des nobles chrétiens, assiéger Padoue, et les habitants en larmes pleuraient au tombeau pour être délivrés.—Comme, la nuit, les religieux priaient, une voix sortit du sépulcre : Courage et patience, Padoue sera délivrée le jour de l'octave de ma fête.

Cette nouvelle, répandue, causa grande joie et, le 19 juin 1256, à l'octave, le cardinal légat, O. Waldini, ayant ordonné l'assaut des faubourgs, toute la ville fut prise et délivrée !

C'est alors qu'on éleva une statue au saint et qu'on le déclara patron de Padoue,—et on vota de quoi bâtir l'église et faire de perpétuelles réjouissances à sa fête.